

1. Identification**Identificateur de produit****Identité du produit**

Ferric Sulfate 60% (CHE-7000S)

Autres moyens d'identification;

Ferric Sulfate, 60%

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillé

Traitements municipaux et industriels de l'eau et des eaux usées pour l'élimination de la turbidité, de la couleur, des solides en suspension et du phosphore. Compactage des boues et réduction du volume. Étang de traitement. Clarification des eaux usées huileuses et flottation à l'air dissous. Rupture de l'émulsion.

Restrictions d'utilisation:

Non disponible

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité**Nom de la société**

Chemtrade Logistics Inc. (Canada)
155 Gordon Baker Road Suite 300
Toronto, Ontario M2H 3N5
416-496-5856

Chemtrade Logistics Inc. (US)
90 East Halsey Road, Suite 200
Parsippany, NJ 07054
(800) 228-8558

Secours**Téléphone No**

Numéro de Chemtrade en cas d'urgence : (866) 416-4404 (États-Unis et Canada)
CHEMTREC +1-800-424-9300

Pour une urgence chimique, un déversement, une fuite, un incendie, une exposition ou un accident, appeler CHEMTREC - jour et nuit

Service clientèle:

Pour des renseignements sur la FDS: (416) 496-5856
www.chemtradelogistics.com

2. Identification des dangers du produit

Peut produire de l'hydrogène gazeux explosif au contact de substances incompatibles ou lors d'une décomposition thermique.

Classification de la substance ou du mélange

Corrosion du métal; H290	Peut-être corrosif pour les métaux.
Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302	Nocif en cas d'ingestion.
Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318	Provoque des lésions oculaires graves.

Éléments d'étiquetage**Danger**

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

[Prévention] :

P234 Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

P260 Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

P264 Se laver soigneusement après manipulation.

P270 Ne pas manger, boire ou fuméesr en manipulant ce produit.

P280 Porter des gants de protection, des vêtements de protection, une protection oculaire, une protection faciale.

[Réponse] :

P301+312 EN CAS D'INGESTION : Appeler un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin en cas de malaise.

P302+312 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : Appelez un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin si vous ne vous sentez pas bien.

P303+361+353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux) : Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincer la peau à l'eau ou prendre une douche.

P304+340 EN CAS D'INHALATION : Transporter la personne à l'extérieur et la maintenir dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305+351+338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON, un médecin ou un médecin.

P301+330+331 EN CAS D'INGESTION : rincer la bouche. NE PAS faire vomir.

P363 Laver les vêtements contaminés avant réutilisation.

P390 Absorber toute substance répandue pour éviter qu'elle attaque les matériaux environnants.

[Stockage] :

P405 Garder sous clef.

P406 Conserver dans un récipient résistant à la corrosion avec doublure intérieure résistante.

[Disposition] :

P501 Éliminer les contenus ou le conteneur conformément aux réglementations locales et nationales.

Autres dangers

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Ce produit ne contient aucun produit chimique perturbateur endocrinien.

Ne contient PAS de composants qui répondent à une « définition » de substance per et polyfluoroalkyle (PFAS) selon la liste combinée PFASMASTER de l'EPA des États-Unis des produits chimiques PFAS.

3. Composition / informations sur les composants

Ce produit contient les substances suivantes qui présentent un danger au sens du Règlement sur les produits dangereux.

Ingrédient/Désignations chimiques	Poids %	Classification	Remarques *
Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que Fe2(SO4)3•9H2O (sulfate ferrique sec) Numéro CAS: 10028-22-5 Synonymes : Aucune information disponible	45 - 70	Toxicité aiguë (orale), catégorie 4; H302 Lésions oculaires graves / irritation oculaire, catégorie 1; H318 Corrosion du métal; H290 Sensibilisant cutané catégorie 1; H317; Corrosion cutanée / irritation cutanée catégorie 1B; H314	Pas de données disponibles.-

La concentration réelle ou la plage de concentration est retenue comme secret commercial.

*PBT/vPvB - substance PBT, vPvM ou vPvB.

Les textes complets des phrases sont présentés dans la section 16.

La dénomination chimique spécifique et/ou le pourcentage exact de composition sont retenus en tant que secret commercial au sens de la norme de communication des dangers de l'OSHA [29 CFR 1910.1200].

Section 4. Premiers secours

Description des premiers secours

Généralités	En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Ne donnez jamais rien par la bouche à une personne inconsciente.
Inhalation	Transporter à l'air libre, garder le patient au chaud et au repos. Ne rien faire ingérer. Si la personne est inconsciente, la placer en position de récupération et faire appel à un médecin.
Yeux	Irriguer abondamment avec de l'eau propre pendant au moins 30 minutes, en tenant les paupières écartées et consulter un médecin. Retirez les lentilles de contact, si elles sont présentes et faciles à faire. Continuez à rincer.
Peau	Enlevez les vêtements contaminés. Lavez soigneusement la peau avec de l'eau et du savon ou utilisez un nettoyant pour la peau reconnu. Tremper la zone touchée avec de l'eau pendant au moins 30 minutes. Consulter un médecin si une irritation se développe ou persiste.
Ingestion	En cas d'ingestion, obtenez des soins médicaux immédiats. Restez au repos. Ne pas provoquer de vomissements.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Résumé	Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires. Effets aigus sur la santé: Nocifs en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires. OEIL: Cause des dommages permanents à la cornée, à l'iris ou à la conjonctive. (IMMÉDIAT) PEAU: Provoque une irritation sévère (IMMÉDIATE) qui évoluera vers des brûlures chimiques. INHALATION: Peut causer une irritation des voies respiratoires. (IMMÉDIAT) INGESTION: Ce matériau est nocif par voie orale et peut causer des effets néfastes sur la santé ou la mort en quantités importantes. Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal (IMMÉDIAT).
---------------	---

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial : En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Yeux	Provoque des lésions oculaires graves.
Peau	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Effets chroniques	Symptômes chroniques : Pas disponible, aucun connu

Section 5. Mesures de lutte contre l'incendie**Moyens d'extinction**

Moyen d'extinction recommandés: Pulvérisation d'eau, produit chimique sec, mousse, dioxyde de carbone.

Agents extincteurs inappropriés : Ne pas utiliser un jet d'eau ou un gros jet d'eau. L'utilisation d'un gros jet d'eau peut propager le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Produits de décomposition dangereux : Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Conserver uniquement dans le récipient d'origine.

Ne pas respirer les brouillards, vapeurs, aérosols.

Conseils aux pompiers

Comme pour tous les incendies, portez une pression positive, un appareil respiratoire autonome (APRA) avec une pièce complète et des vêtements de protection. Les personnes sans protection respiratoire doivent quitter les lieux. Portez des APRA pendant le nettoyage immédiatement après l'incendie. Ne pas fuméesr.

Risque d'incendie: N'est pas considéré comme inflammable, mais peut brûler à des températures élevées.

Produits de combustion dangereux : Oxydes de soufre, vapeurs corrosives.; les oxydes de soufre sont toxiques.

Danger d'explosion : Le produit n'est pas explosif. Le contact avec des substances métalliques peut libérer de l'hydrogène gazeux inflammable.

Instructions de lutte contre les feux: N'entrez pas dans la zone d'incendie sans équipement de protection approprié, y compris une protection respiratoire. Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les contenants exposés. Retirer les contenants de la zone d'incendie si cela Peut-être fait sans risque. **Exercise prudence lorsque vous combattez un incendie chimique.**

Les réactions dangereuses se produiront pas dans des conditions normales.

Autres informations: Ne laissez pas le ruissellement de la lutte contre l'incendie pénétrer dans les drains ou les cours d'eau.

Guide ERG N° 154

Section 6. Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle**Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence**

Mesures générales : Évacuer les zones environnantes. Empêcher le personnel inutile et non protégé d'entrer. Ne touchez pas ou ne marchez pas à travers les matériaux déversés. Évitez tout contact avec les yeux, la peau et les vêtements. Fournir une ventilation adéquate. Portez un respirateur approprié lorsque la ventilation est inadéquate. Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Voir la section 8. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques. Éviter la libération dans l'environnement.

Voir la section 8 pour les contrôles de l'exposition et la protection personnelle et la section 13 pour les considérations relatives à l'élimination.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

À son arrivée sur les lieux, un premier intervenant doit reconnaître la présence de marchandises dangereuses, se protéger et protéger le public, sécuriser la zone et demander l'aide d'un personnel qualifié dès que les conditions le permettent.

Aérer la zone.

Méthodes de nettoyage : Nettoyez immédiatement les déversements et éliminez les déchets en toute sécurité. Transférer les matières déversées dans un conteneur approprié pour les éliminer. Contactez les autorités compétentes après un déversement.

Pour l'isolation : Confiner tout déversement avec des digues ou des absorbants pour empêcher la migration et l'entrée dans les égouts ou les cours d'eau. Comme mesure de précaution immédiate, isoler la zone de déversement ou de fuite dans toutes les directions. Ventiler la zone.

Équipez l'équipe de nettoyage d'une protection adéquate.

Section 7. Manipulation et stockage**Précautions à prendre pour une manipulation sans danger**

Manipuler les conteneurs avec précaution pour éviter les dommages et les déversements.

Rangement sous clé.

Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs.

Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails).

Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Prévention] :

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Conserver dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Les contenants qui sont ouverts doivent être correctement remis en état et maintenus à la verticale pour éviter les fuites. Gardez le contenant fermé

lorsqu'il n'est pas utilisé. Tenir/conserver à l'écart de la lumière directe du soleil, des températures extrêmement élevées ou basses et des matériaux incompatibles.

Se conformer à la réglementation applicable.

Matières incompatibles : Acides forts, bases fortes, comburants puissants. Alcalis. Métaux.

Voir la section 2 pour plus de détails. - [Stockage] :

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Traitements municipal et industriel de l'eau et des eaux usées pour l'élimination de la turbidité, de la couleur, des solides en suspension et du phosphore. Compactage des boues et réduction du volume. Étang de traitement. Clarification des eaux usées huileuse et flottation à l'air dissous. Rupture de l'émulsion.

Restrictions d'utilisation:

Non disponible

Section 8. Contrôle de l'exposition / protection individuelle

Paramètres de contrôle

Exposition

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur
10028-22-5	Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que Fe ₂ (SO ₄) ₃ •9H ₂ O (sulfate ferrique sec)	ACGIH	1 mg/m ³
		OSHA	Aucune limite établie
		NIOSH	Aucune limite établie
		Alberta	Aucune limite établie
		Colombie-Britannique	Aucune limite établie
		Manitoba	Aucune limite établie
		Nouveau-Brunswick	Aucune limite établie
		Terre-Neuve-et-Labrador	Aucune limite établie
		Nouvelle-Écosse	Aucune limite établie
		Territoires du Nord-Ouest	Aucune limite établie
		Nunavut	Aucune limite établie
		Ontario	Aucune limite établie
		Île-du-Prince-Édouard	Aucune limite établie
		Québec	Aucune limite établie
		Saskatchewan	Aucune limite établie
		Yukon	Aucune limite établie

Contrôles de l'exposition

Respiratoire

Si les limites d'exposition sont dépassées ou si une irritation est ressentie, une protection respiratoire approuvée doit être portée. En cas de ventilation

	inadéquate, d'atmosphère déficiente en oxygène ou lorsque les niveaux d'exposition ne sont pas connus, portez une protection respiratoire approuvée.
Yeux	Portez des lunettes de sécurité chimique et un écran facial. Lorsqu'il existe un potentiel d'éclaboussure plus élevé (p. ex. chargement, déchargement, rupture de ligne, échantillonnage du produit), porter des lunettes de protection et un écran facial avec protection latérale et mentonnière : produits chimiques et résistants aux chocs.
Peau	Portez des gants résistants aux produits chimiques : Polychlorure de vinyle (PVC), nitrile, viton™ (une marque de commerce de la société Chemours), butyle ou caoutchouc butyle. Portez des vêtements résistants aux produits chimiques. Lorsqu'il existe un potentiel d'éclaboussures élevé (par exemple, lors du chargement, du déchargement, de la rupture de ligne, de l'échantillonnage de produit), portez un casque de protection et une protection contre les éclaboussures de produits chimiques, une veste et un pantalon ou une salopette résistants aux produits chimiques : PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou polyester trilaminé gore.
Contrôles d'ingénierie	Contrôles de l'exposition Contrôles techniques appropriés : Des fontaines d'urgence pour les douches oculaires et des douches de sécurité devraient être disponibles à proximité immédiate de toute exposition potentielle. Assurer une ventilation adéquate, en particulier dans les zones confinées. S'assurer que toutes les réglementations nationales et locales sont respectées.
Autres pratiques de travail	Mettez l'équipement de protection individuelle approprié. Gants chimiquement compatibles (p. ex. PVC, nitrile, viton butyle ou caoutchouc butyle), vêtements résistants aux produits chimiques (p. ex. PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou polyester trilaminé gore), et lunettes de sécurité et écran facial résistants aux produits chimiques. En cas de ventilation insuffisante: portez une protection respiratoire. LORSQU'IL EXISTE UN POTENTIEL DE SPASH PLUS ÉLEVÉ (p. ex. chargement, déchargement, rupture de ligne, échantillonnage du produit), porter un casque de sécurité et un carénage d'éclaboussures chimiques, une veste résistante aux produits chimiques et un pantalon ou une combinaison de dossard : PVC, néoprène, polyester enduit de PVC ou gore trilaminé en polyester. Suivez toutes les exigences affichées en matière d'EPI ET portez des lunettes de protection et un écran facial avec protection latérale et mentonnière: résistant aux produits chimiques et aux chocs. Utilisez uniquement à l'extérieur ou dans un endroit bien ventilé. Ne respirez pas de brume, de pulvérisation et de vapeurs. Ne pas entrer dans les yeux, sur la peau, ou sur les vêtements. Utilisez l'équipement de protection individuelle (EPI) approprié. Portez des gants de protection, une protection pour les yeux et une protection faciale (voir la section 8 pour plus de détails). Utilisez de bonnes pratiques d'hygiène personnelle. L'avez-vous les mains et les

autres zones exposées avec de l'eau et du savon doux avant de manger, de boire ou de fumées et en quittant le travail. Retirez rapidement les vêtements souillés et lavez-les soigneusement avant de les réutiliser.

Voir la section 2 pour plus de détails.

Section 9. Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

État physique	Liquide
Couleur	Brun rougeâtre
Odeur	pas d'odeur
Seuil olfactif	Aucune information disponible
Point de fusion / point de congélation (°C)	less than -50 °C (< -58 °F)
Point d'ébullition initial et intervalle d'ébullition (°C)	Aucune information disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	N'est pas applicable
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	Limite inférieure d'explosivité : Aucune information disponible Limite supérieure d'explosivité: Aucune information disponible
Point d'éclair	Aucune information disponible
Température d'auto-inflammation (°C)	N'est pas applicable
Température de dégradation (°C)	Aucune information disponible
pH	<1
Viscosité (cSt)	Aucune information disponible
Solubilité dans l'eau	Complètement soluble dans l'eau.
Coefficient de distribution n-octanol/eau (Log Kow)	Aucune information disponible
Tension de vapeur (Pa)	Aucune information disponible
Densité	Aucune information disponible
Densité de vapeur	Aucune information disponible
Vitesse d'évaporation (Ether =1)	Aucune information disponible
Gravité spécifique	1.50 - 1.62
Densité(Livres/gallon)	12.5 - 13.5
9.2. Autres informations	
Aucune autre information pertinente.	

Section 10. Stabilité et réactivité
Réactivité

Les réactions dangereuses ne se produiront pas dans des conditions normales.

Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de manipulation et de stockage (voir rubrique 7).

Possibilité de réactions dangereuses

Peut-être corrosif pour les métaux. Le contact avec les métaux peut faire évoluer de l'hydrogène gazeux inflammable. Peut réagir exothermiquement avec de l'eau libérant de la chaleur. L'ajout d'un acide à une base ou d'une base à un acide peut provoquer une réaction violente.

Conditions à éviter

Lumière directe du soleil, températures extrêmement élevées ou basses et matériaux incompatibles.

Matières incompatibles

Acides forts, bases fortes, comburants puissants. Alcalis. Métaux.

Produits de décomposition dangereux

Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, les produits de décomposition dangereux ne doivent pas être fabriqués.

Section 11. Informations toxicologiques
Toxicité aiguë

Remarque : En l'absence de données LD50 pour une toxine aiguë à parcours spécifique, l'estimation ponctuelle de toxicité aiguë convertie a été utilisée dans le calcul de l'estimation de toxicité aiguë du produit.

	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Estimations de la toxicité aiguë du produit	833	3,333	NA	NA	NA

Ingédient	Oral DL50, mg / kg	DL50 de la peau, mg / kg	Inhalation vapeur CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation poussières / brouillard CL50, mg / L / 4 heures	Inhalation gaz CL50, ppm
Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que Fe2(SO4)3•9H2O (sulfate ferrique sec) - (10028-22-5)	500.00, Rat - Catégorie: 4	2,000.00, Rat - Catégorie: 4	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles	Pas de données disponibles

Données sur la cancérogénicité

N° CAS	Ingédient	La source	Valeur
10028-22-5	Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que Fe2(SO4)3•9H2O (sulfate ferrique sec)	CIRC ACGIH	No Aucune limite établie
	Classification	Catégorie	Description du danger

Toxicité Aiguë - Orale	4	Nocif en cas d'ingestion.
Toxicité Aiguë - Cutanée	---	Non applicable
Toxicité Aiguë - Inhalation	---	Non applicable
Corrosion cutanée/irritation cutanée	1B	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	1	Provoque des lésions oculaires graves.
Sensibilisation respiratoire	---	Non applicable
Sensibilisation cutanée	---	Non applicable
Mutagénicité sur les cellules germinales	---	Non applicable
Cancérogénicité	---	Non applicable
Toxicité pour la reproduction	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	---	Non applicable
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	---	Non applicable
Danger par aspiration	---	Non applicable

Voies d'entrée possibles :

Inhalation, ingestion, contact et absorption cutanées.

Symptômes et effets, aigus et différés :

Nocif en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires.

Effets aigus sur la santé: Nocifs en cas d'ingestion. Provoque de graves brûlures cutanées et des lésions oculaires.

OEIL: Cause des dommages permanents à la cornée, à l'iris ou à la conjonctive. (IMMÉDIAT)

PEAU: Provoque une irritation sévère (IMMÉDIATE) qui évoluera vers des brûlures chimiques.

INHALATION: Peut causer une irritation des voies respiratoires. (IMMÉDIAT)

INGESTION: Ce matériau est nocif par voie orale et peut causer des effets néfastes sur la santé ou la mort en quantités importantes. Peut causer des brûlures ou une irritation des muqueuses de la bouche, de la gorge et du tractus gastro-intestinal (IMMÉDIAT).

Indication de nécessité éventuelle d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

: En cas d'exposition prouvée ou suspectée, demander un avis médical/consulter un médecin.

Yeux

Provoque des lésions oculaires graves.

Peau	Peut-être nocif par contact cutané. Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Effets chroniques	Symptômes chroniques : Pas disponible, aucun connu

Section 12. Informations écologiques**Toxicité**

Aucune information supplémentaire n'est fournie pour ce produit. Référez-vous à la Section 3 pour des données spécifiques.

Écotoxicité aquatique

Ingrédient	96 hr LC50 poisson, mg/l	48 hr EC50 crustacés, mg/l	ErC50 algues, mg/l
Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que Fe ₂ (SO ₄) ₃ •9H ₂ O (sulfate ferrique sec) - (10028-22-5)	133.00, <i>Gambusia affinis</i>	12.39, <i>Daphnia longispina</i>	Pas de données disponibles

Persistante et dégradabilité

Aucune donnée disponible sur la préparation même.

Potentiel de bioaccumulation

Aucune information disponible

Mobilité dans le sol

Aucune information disponible

Résultats des évaluations PBT et VPVB

Ce produit ne contient aucun produit chimique PBT/vPvB/vPvM.

Autres effets néfastes

Aucune information disponible

Section 13. Considérations relatives à l'élimination**Méthodes de traitement des déchets**

Éliminer les déchets conformément à toutes les réglementations locales, régionales, fédérales, provinciales, territoriales et internationales.

Écologie - Déchets : Évitez les rejets dans l'environnement. Ce matériau est dangereux pour le milieu aquatique. Tenir à l'écart des égouts et des cours d'eau.

Informations Supplémentaires : Le contenant peut rester dangereux lorsqu'il est vide. Continuez à observer toutes les précautions.

Section 14. Informations relatives au transport



Méthode de Classification: Classée selon la partie 2, articles 2,1 à 2,8 du règlement sur le TMD.

DOT (transport terrestre national)

Numéro ONU	LIQUIDE INORGANIQUE CORROSIF, ACIDE, N.S.A.
Nom d'expédition des Nations unies	UN3264,Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Contains Ferric Sulfate),8,II
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	II

TMD (transport terrestre national)

Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Contains Ferric Sulfate)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	II

IMO / IMDG (transport maritime)

Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Contains Ferric Sulfate)
Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	II

ICAO/IATA

Numéro ONU	UN3264
Nom d'expédition des Nations unies	Corrosive liquid, acidic, inorganic, n.o.s. (Contains Ferric Sulfate)

Classe(s) de danger pour le transport	8
Sous-classe	Non applicable
Groupe d'emballage	II

Dangers pour l'environnement

Polluant marin: Non;

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Aucune information disponible

Section 15. Informations réglementaires

Résumé sur les réglementations La Section 15 ne comprend pas tous les renseignements réglementaires; seuls les règlements sélectionnés sont représentés.

Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA): Tous les ingrédients de ce produit sont énumérés dans la base de données du TSCA (Toxic Substance Control Act) ou alors ne sont pas requis d'être énumérés dans la base de données du TSCA.

Classement NFPA

Santé (bleu) :3

Feu (rouge) :0

Réactivité (jaune) :0

Spécial (blanc) :ACID


Loi sur le contrôle des substances toxiques des États-Unis (TSCA):

Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec) (Présent)
eau

CERCLA Produits chimiques et quantités (lbs) à signaler :

Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec) (1,000.00)

EPCRA 302 Ingrédients extrêmement dangereux :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

EPCRA 313 Produits chimiques toxiques :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Liste intérieure des substances (LIS) du Canada :

Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec)

eau

Liste extérieure des substances (LES) :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Substances "Right to Know" de l'État du New Jersey :

Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec)

Substances "Right to Know" de l'État de la Pennsylvanie :

Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec)

Proposition 65 - Substances carcinogènes :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines de croissance :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices femelles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 - Toxines reproductrices mâles :

À notre connaissance, il n'existe pas de produits chimiques à des niveaux qui exigent des rapports en vertu de cette loi.

Proposition 65 Étiquette de Danger:

This product contains no chemicals known to the State of California to cause cancer and birth defects or other reproductive harm.

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	US TSCA	Australia AICS	Korea ECL	EU EINECS	EU ELINCS	EU SVHC	EN NLP	Mexico INSQ
Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec) (10028-22-5)	Oui	Oui	Oui	Oui	Non	Non	Non	Oui

Nom du produit chimique (Numéro CAS)	China IECSC	Japan ENCS	Japan ISHL	Japan PDSCL	Japan PRTR 1	Japan PRTR 2	Philippines PICCS	New Zealand NZIOC
Acide sulfurique, sel de fer(3+) (3:2), en tant que $\text{Fe}_2(\text{SO}_4)_3 \bullet 9\text{H}_2\text{O}$ (sulfate ferrique sec) (10028-22-5)	Oui	Oui	Non	Non	Non	Non	Oui	Oui

Section 16. Autres informations

Date de révision 11/03/2025

Numéro de fiche signalétique 10

Les informations et recommandations contenues dans ce document sont basées sur des données jugées correctes. Cependant, aucune garantie ou assurance d'aucune sorte, express ou implicite, n'est faite en ce qui concerne les informations contenues dans ce document. Nous n'acceptons aucune responsabilité et déclinons toute obligation pour les effets nocifs qui peuvent être provoqués par l'exposition à nos produits. Les clients/utilisateurs de ce produit doivent se conformer à toutes les lois, règlements et ordonnances en matière de santé et de sécurité applicables.

Le texte intégral des phrases figurant à la section 3 est :

H290 Peut-être corrosif pour les métaux.

H302 Nocif en cas d'ingestion.

H314 Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

Avertissement : Les informations présentées ici sont fournies à titre de guide à ceux qui manipulent ou utilisent ce produit. Des pratiques de travail sécuritaires doivent être utilisées lorsque vous travaillez avec des matériaux. Il est important que l'utilisateur final décide de la pertinence des procédures de sécurité utilisées lors de l'utilisation de ce produit.

Fin du document